



TERMES DE REFERENCES

Pour la sélection d'un prestataire en vue de la réalisation des travaux d'étanchéité des salles d'archives et de la bibliothèque de l'OAPI.

2026

1. CONTEXTE

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) est une Organisation intergouvernementale africaine spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle. Elle a été créée le 13 septembre 1962 et compte à ce jour dix-sept (17) Etats membres à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

L'OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé, au Cameroun, a pour mission :

- la délivrance des titres de propriété industrielle ;
- la mise à disposition de la documentation et la diffusion de l'information ;
- la formation en propriété intellectuelle ;
- la contribution à la promotion de la protection de la propriété littéraire et artistique ;
- la participation au développement économique des Etats membres.

L'Organisation est l'office de propriété industrielle de ses 17 Etats membres. Il en résulte que toutes les procédures de délivrance des titres de propriété industrielle sont centralisées à l'OAPI et les titres délivrés sont valables dans tous les Etats membres.

Au siège de l'OAPI, les bureaux sont répartis sur deux bâtiments dont l'ancien siège abritant les services spécialisés et le nouveau abritant la Direction Générale et les services transversaux.

L'OAPI a récemment effectué une inspection technique de ses salles d'archives et de sa bibliothèque à son siège. Les conclusions de cette inspection font ressortir que lesdites salles présentent plusieurs signes de défectuosité structurelle.

En d'apporter les corrections nécessaires aux défectuosités constatées, l'OAPI lance un avis d'appel d'offres national en vue de recruter un prestataire.

2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif général du travail demandé au prestataire est la réalisation des travaux de correction des défectuosités observées sur les salles d'archives et la bibliothèque au siège de l'OAPI en vue d'assurer sa garantie et la sécurité des documents et les utilisateurs.

Il s'agit spécifiquement :

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
1	Mise en protection du local (bâchage, balisage, protection équipements sensibles)	forfait	1
2	Evacuation des eaux stagnantes	forfait	1
3	Ouverture localisée chape/sol pour inspection réseau (découpe + évacuation)	m ²	25
4	Réparation conduite/fuite ponctuelle (diagnostic + réparation + remise en eau)	forfait	1
5	Remise en état chape/patch béton après intervention	m ²	25
6	Traitement biocide antifongique (fongicide) – assainissement des supports contaminés (moisissures) après suppression des apports d'eau	m ²	8,5
7	Assèchement technique (déshumidification / ventilation provisoire)	jour	5
8	Recherche cheminements d'eau (traçage + tests simples)	forfait	1
9	Reprise joints / points singuliers au pied d'escalier	ml	1,5
10	Nettoyage renforcé + désinfection zone circulation	m ²	30
11	Curage caniveau périphérique (désobstruction, boues/végétation)	ml	30
12	Nettoyage haute pression caniveau + abords	ml	30
13	Reprofilage / reprise pentes ponctuelles (mortier)	m ²	21
14	Réfection caniveau (petites maçonneries, reprise béton)	ml	10
15	Mise en place plan d'entretien (procédure + fréquence)	forfait	1
16	Piquage/dépose enduits dégradés (plafond/mur)	m ²	230
17	Reprise enduit ciment hydrofuge (2 passes)	m ²	230
18	Traitement anti-salpêtre (neutralisation) + primaire d'accrochage compatible milieu humide (préparation avant finition)	m ²	230
19	Peinture anti-humidité/anti-moisissure (2 couches)	m ²	230
20	Extracteur d'air + pose + raccordements simples	u	4
21	Dépose enduit plafonds instables (zones humides)	m ²	40
22	Réparation localisée support béton (mortier)	m ²	40
23	Cuvelage intérieur (2 passes)	m ²	40
24	Peinture finition adaptée après cuvelage	m ²	40
25	Suivi post-travaux (visites 3 et 6 mois + note)	u	2
26	Piquage localisé enduit effrité	m ²	40
27	Reprise enduit hydrofuge (support)	m ²	40
28	Primaire technique anti-salpêtre / bloquer de taches (préparation avant peinture)	m ²	40
29	Piquage lourd enduits décollés mur de soutènement	m ²	22,5

30	Traitement biocide antifongique (fongicide) des parois – assainissement (si moisissures avérées) après maîtrise des apports d'eau	m ²	22,5
31	Reprise enduit hydrofuge renforcé (trame si besoin)	m ²	22,5
32	Cuvelage intérieur localisé (zones à suintements)	m ²	22,5
33	Peinture finition adaptée (2 couches)	m ²	22,5
34	Pompage / nettoyage zones d'eau stagnante	forfait	1
35	Dépose carrelage / décapage revêtement dégradé	m ²	40
36	Chape/ragréage de reprise (support avant carrelage)	m ²	40
37	Barrière anti-capillarité (traitement injectable en pied de paroi)	ml	17
38	Fourniture + pose carrelage standard (colle + joints)	m ²	40
39	Reprise plinthes (dépose/repose ou remplacement)	ml	40
40	Nettoyage final + remise en service zone	m ²	100
41	Dépose joints défectueux (périphérie/porte)	ml	5,6
42	Reprise joints étanches (PU/silicone pro)	ml	5,6
43	Remplacement groom/ferme-porte (fourniture + pose)	u	1
44	Contrôle d'accès (lecteur + alim + pose – simple)	u	1
45	Réparation enduit/peinture localisée autour porte (support)	m ²	14,1
46	Piquage/traitement support paroi très humide (préparation)	m ²	14,1
47	Reprise enduit hydrofuge (support)	m ²	14,1
48	Primaire technique anti-salpêtre / bloqueur de taches (préparation avant peinture)	m ²	14,1
49	Cuvelage intérieur localisé (si suintements)	m ²	2,82
50	Peinture finition adaptée (2 couches)	m ²	14,1
51	Suivi visuel à 3 mois (contrôle humidité/taches)	u	1

En vue de proposer une meilleure offre, le prestataire est invité à effectuer une visite des sites.

3. CALENDRIER PREVISIONNEL

La durée de la mission, qui se déroulera au siège de l'Organisation situé à Yaoundé, est de cinq (05) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le prestataire fournira à cet effet un planning d'intervention.

4. LIVRABLES

- Le planning d'intervention conforme aux exigences du TDR ;
- Un devis complet comprenant l'ensemble des coûts de l'intervention.

5. PROFIL DU PRESTATAIRE

Les prestations des présents termes de références doivent être menées par un prestataire spécialisé dans les travaux de BTP, de réhabilitation, d'aménagement et d'entretien de bâtiment administratif, de salle d'archives et de bibliothèque.

6. CONTENU DES OFFRES

Les offres devront notamment contenir un pli technique, un pli administratif et un pli financier distinctement marqué comme tel.

Le pli administratif contient :

- La soumission faisant connaître la dénomination et le siège de l'entreprise ;
- Un certificat de domiciliation bancaire datant de moins de trois mois ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-à-vis du fisc de son pays ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-vis de l'organisme de sécurité sociale ;
- La caution de soumission d'un montant compris entre 1 à 2% du montant de l'offre du soumissionnaire ;
- Le justificatif du paiement de l'équivalent de la somme de 100.000 FCFA dans le compte de l'OAPI ouvert dans les banques UBA et AFG BANK sous les références ci-après :

UBA BANQUE :

Code Banque : 10033

Code Agence : 05207

Numéro de Compte : 07003000016

Clé : 87

CODE SWIFT : UNAFCMCX

IBAN : CM21 10033 05207 07003000016 87

AFG BANK :

Code Banque : 10034

Code Agence : 00050

Numéro de Compte : 95228150008

Clé : 10

CODE SWIFT : ATCRCMCM

IBAN : CM21 10034 00050 95228150008 10

Le pli technique contient :

- Une description de l'entreprise ;
- Une copie signée des termes de référence ;
- Un exposé décrivant de manière explicite la compréhension des besoins exprimés par l'OAPI ;
- Une proposition d'un calendrier prévisionnel ;
- La liste de toutes les personnes que le soumissionnaire compte faire intervenir dans la réalisation du projet, ainsi que leurs CV ;
- Des exemples de réalisations similaires faites par le soumissionnaire.

Le pli financier contient :

- Une proposition détaillée de prix, indiquant les valeurs en **hors taxes et hors douane (HT/HD)**.

Les offres devront parvenir au siège de l'OAPI au plus tard trente (30) jours à compter de la publication du présent appel d'offres, à l'adresse ci-après :

OAPI, Place de la Préfecture, B.P. 887 Yaoundé – Cameroun, Tél. +237 222 20 57 00.

Les soumissions peuvent également être transmises par mail à l'adresse ccm@oapi.int. Dans ce cas les soumissionnaires protégeront leurs offres par un mot de passe.

7. CRITÈRES DE NOTATION

L'OAPI choisira librement l'offre du soumissionnaire qui lui paraîtra la meilleure au regard des critères ci-après :

N°	Critères	Note
1	Présentation générale de l'offre	/5
2	Compréhension des objectifs de la mission	/10
3	Pertinence et qualité du planning d'intervention	/20
3	Expériences dans l'exécution des marchés similaires	/20
4	Chronogramme d'intervention	/15
S/TOTAL		/70
6	Éléments du coût, conditions et facilités de paiement	/30
S/TOTAL		/30
TOTAL		/100

La Direction Générale de l'OAPI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures aux présents termes de référence ou de ne lui donner aucune suite.

La Direction Générale de l'OAPI 